UNION DE LA MAJORITE

(présentée par le Rassemblement Pour la République)

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR,

Vous êtes appelé à un vote décisif pour l'avenir de la France. Votre choix aura pour vous, pour vos enfants, pour tous les Français et les Françaises, des conséquences qui peuvent être dramatiques.

Nous n'avons pas à rougir de ce que la France est devenue depuis vingt ans avec la Majorité. Regardez autour de vous.

Candidats d'UNION DE LA MAJORITE, nous vous invitons à reprendre confiance avec une Majorité rajeunie et renouvelée qui garantira vos libertés, qui vous permettra d'exercer pleinement vos responsabilités et qui vous apportera les chances du progrès.

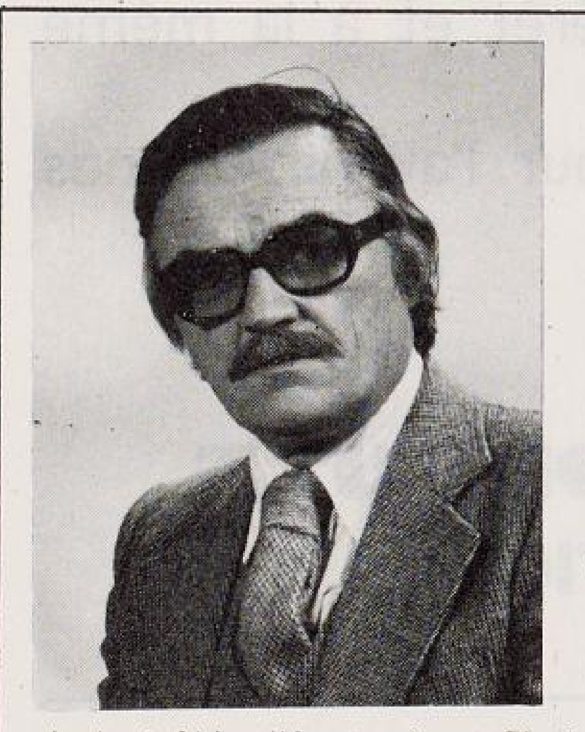
Nous vous demandons de rejeter le programme commun, qu'il soit dans sa version communiste ou ou sa version socialiste.

Ses auteurs vous trompent. En faisant appel à votre générosité, ils vous conduisent, en réalité, par des promesses fallacieuses, contradictoires et irréalistes, vers la faillite des entreprises et vous engagent, par suite, inexorablement vers le collectivisme bureaucratique.

Vous savez qu'on ne peut tout à la fois augmenter fortement les salaires et les allocations, bloquer les prix des entreprises, accroître leurs charges et permettre les investissements nécessaire pour lutter contre le chômage.

Vous savez que vos libertés essentielles (liberté du travail, liberté d'entreprendre, liberté d'enseignement...) **sont menacées.**

Vous savez que la France a besoin, dans les circonstances difficiles que traversent tous les pays développés, **d'être vraiment et fermement gouvernée.**



Marié, père de cinq enfants, **Aymé BLANCHET** est né le 9 janvier 1925 à Villars-les-Dombes.

Il fait ses études à l'école primaire de Villars-les-Dombes, puis au lycée Lalande de Bourg.

Sportif, il pratique sous les couleurs de l'Avenir Sportif de Villars et de l'A.G.L.L., ce qui l'amènera à accepter la présidence de l'U. S. B. de 1959 à 1963.

Il entre en 1943 à la Faculté de Médecine de Lyon. Il est Externe puis Interne des Hôpitaux et devient Aide d'Anatomie et Chef de Clinique à la Faculté.

Installé à Bourg en 1958, il exerce la chirurgie parallèlement à la Clinique Vernaud et au Centre Hospitalier où il est nommé Chirurgien assistant, puis Chef de service en 1970.

Membre du Conseil départemental de l'Ordre depuis plusieurs années, il en est actuellement Vice-Président.



Jacques BOYON, né le 30 septembre 1934, descend par sa mère d'une famille de l'Ain, qui a donné de nombreux instituteurs à la Bresse et au Bugey. Il a commencé à Bourg, à l'école primaire, puis au lycée Lalande, des études qu'il a achevées à Paris.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, licencié en droit, diplômé d'études supérieures d'économie politique et de science économique, il est ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

Entré à la Cour des Comptes en 1959, il est Conseiller référendaire depuis 1965.

Il acquiert ensuite une expérience administrative dans des domaines divers. Successivement, plusieurs ministres font appel à lui pour constituer, puis diriger leur Cabinet :

— M. Pierre DUMAS (Tourisme en 1963-65);
— M. Robert BOULIN (Finances en 1968, Agriculture en 1968-69, Santé Publique et Sécurité Sociale en 1969-72, Relations avec le Parlement en 1972-73);
— M. Yves GUENA (Transports en 1973-74; Industrie, Commerce et Artisanat en 1974).

Il dirige actuellement le Cabinet du Ministre de la Défense, M. Yvon BOURGES.

Conseiller Général de l'Ain depuis 1970, **Maire de Pont-d'Ain** et Président du Syndicat à vocations multiples du canton de Pont-d'Ain depuis 1971, **Président de la Commission des Finances** du Conseil Général, il a la charge du budget du département.

Il est en outre Président du Syndicat d'aménagement et d'entretien du Suran et Président du Syndicat de cylindrage de Bourg II (cantons de Ceyzériat, Pont-d'Ain et Treffort).

Capitaine de réserve de l'Armée de l'Air, blessé en service commandé en Algérie et cité, il est titulaire de la Croix de la Valeur Militaire.

Il est Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite et Chevalier du Mérite Agricole.

Il est marié et père de cinq enfants.

Vous devez voter **UNION DE LA MAJORITE.**

Vous devez voter **Jacques BOYON,** élu de votre département depuis 8 ans, présenté par le Rassemblement pour la République et Jacques CHIRAC.

Vous devez voter **Docteur Aymé BLANCHET,** chirurgien expérimenté, qui n'a jamais eu d'étiquette politique et qui s'engage contre le programme commun, pour assurer la victoire de la Majorité derrière le Président de la République et le Premier Ministre.

Vous devez voter **UNION DE LA MAJORITE** parce nous recevons le soutien de nombreux électeurs qui se rattachent à tous les mouvements de la Majorité sans exception et que nous sommes les seuls capables de battre au second tour les candidats de la gauche socialo-communiste et d'assurer, au sein de la Majorité, le nécessaire renouvellement des hommes.

DES LE PREMIER TOUR : PENSEZ AU SECOND ET SOYEZ EFFICACE...

Votez : Jacques BOYON et Docteur Aymé BLANCHET

SI VOUS PENSEZ QUE...

— la France doit rester un pays libre, indépendant, généreux et ambitieux pour ses citoyens;

— le Président de la République a besoin d'une majorité solide dans des institutions stables, pour gouverner et pour conduire la politique approuvée par la majorité des Français;

— le plein emploi, notamment pour les jeunes, doit être le premier objectif du Gouvernement et une relance de l'investissement est nécessaire pour l'obtenir;

— il n'y a de progrès social (hausse des petits salaires, augmentation de l'aide aux familles, relèvement des retraites, etc.) que si l'activité économique accroît la richesse nationale à partager entre tous les Français;

— des entreprises petites et moyennes, libres et prospères, dans le secteur industriel, artisanal et commercial, sont nécessaires à l'équilibre et à la vie du pays;

— l'exploitation familiale, installée sur un sol bien à elle, doit rester la base de l'agriculture française;

— la liberté et la sécurité doivent être défendues partout avec la plus grande énergie;

— pour assurer la démocratie dans l'entreprise, dans la commune et dans la nation, la participation est un meilleur moyen que la stérile lutte des classes qui cherche à opposer les Français les uns aux autres...

VOTEZ POUR UN VRAI DEPUTE
DANS UNE VRAIE MAJORITE

SI VOUS PENSEZ QUE...

— le développement du département de l'Ain exige des élus efficaces et dynamiques;

— l'effort d'équipements collectifs (routes, ponts, assainissement, adduction d'eau, drainage, renforcement électrique, téléphone, installations sportives, centres médico-sociaux, foyers et salles des fêtes, etc.) doit être poursuivi et mieux réparti dans la région;

— les petites communes ont droit au même intérêt et à la même sollicitude de la part des élus;

— la défense de l'environnement est capitale pour l'avenir de nos villes, de nos paysages et de nos rivières;

VOTEZ POUR UN VRAI DEPUTE
POUR TOUTE LA CIRCONSCRIPTION

DU VAL DE SAONE A LA RIVIERE D'AIN :

VOTEZ Jacques BOYON
et Docteur Aymé BLANCHET

---

imprimeries réunies bourg

Vu : Les candidats.